

Sainte-Rose, le 4 septembre 2023

**A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer,  
Monsieur Gérald Darmanin**

## **VIOLENCE EN GUADELOUPE : CONSTAT ET PROPOSITIONS**

### **CONSTAT**

Depuis le début de l'année 2023, la Guadeloupe connaît un regain de violence avec une **moyenne de trois homicides par mois**, et ce, or été 2023.

Si on s'appuie sur les récents évènements du **dernier week-end**, on observe une **recrudescence de la circulation des armes à feu avec 4 fusillades**.

En s'appuyant sur les chiffres et à titre de comparaison :

- **200 armes saisies** et 12 000 munitions en Guadeloupe
- **Taux local annuel de crimes de sang** varie entre **4,5 et 8 pour 100 000 habitants** selon Éric Maurel, procureur général de la Guadeloupe contre un taux de 1/100 000 habitants dans l'Hexagone
- **15 homicides** depuis le début de l'année (35 au total en 2022)
- Niveau de **délinquance : 1,4 fois supérieur à l'Hexagone**
- Taux de violence : grande augmentation
  - o **Homicides y sont 4 fois supérieurs à l'Hexagone** avec un taux d'élucidation de 75 %
  - o **Tentatives d'homicide sont 13 fois supérieures à celles de l'Hexagone**
  - o **Les violences intrafamiliales sont 2 fois supérieures.**
- 113 750 appels ont été enregistrés au Centre opérationnel, pour plus de 23 000 interventions dont 40 % de nuit. Le délai moyen entre l'appel et l'arrivée sur les lieux d'une patrouille est de 13,30 minutes contre 15 minutes au national.

Selon Eric Maurel, Procureur général de la Guadeloupe, « *les armes entrent souvent par les trafics clandestins depuis la Dominique, via tous les sites de débarquement* ».

La particularité de cette violence se caractérise par une forme de violence « *low-cost* » pour reprendre les mots du criminologue Alain Bauer, avec des braquages au couteau ou avec l'émergence d'une violence plus structurée avec des meurtres par armes à feu très sophistiquées comme le « *mini-draco combloc* ».

Aujourd'hui, les Guadeloupéens font face à une **précarité grandissante**.

Quelques chiffres :

- 34 % de Guadeloupéens vivent sous le seuil de pauvreté
- Les pauvres en Guadeloupe sont encore plus pauvres. Avec 19 % des Guadeloupéens qui vivent avec 790 euros par mois.
- Les 10 % de personnes ayant les niveaux de vie les plus élevés ont un niveau de vie supérieur à 2 940 euros par mois et par unité de consommation, soit 5 fois plus que les ménages les plus modestes.
- Le niveau de vie médian est de 1 310 euros par mois

## Propositions

Dès mai 2023, le Préfet de Guadeloupe, Xavier Lefort, a interdit par arrêté plusieurs catégories d'armes dans l'archipel antillais à savoir des armes de catégorie 3 (armes de poing non létales) et D (historiques, de collection...) qui sont interdites « à la vente, détention » et au « port ou transport ».

Il apparaît clairement que le but de cet arrêté est de lutter contre « la circulation des armes, à empêcher que les armes de catégorie D ne soient transformées en armes létales ou utilisées pour commettre des vols à main armée ».

Il apparaît urgent de pouvoir endiguer un phénomène croissant dans nos sociétés par une :

### 1. Augmentation des effectifs de terrain

- Augmentation des **capacités de la Compagnie départemental d'intervention** en passant d'une quarantaine d'agents à environ 200
- **Expérimentation d'une chaîne de commandement**
- **Augmentation des effectifs de douane** afin de mieux contrôler les entrées sur le territoire
- Établir un **objectif concernant l'actions des brigades nautiques de gendarmerie**
- Augmentation des effectifs des forces armées aux Antilles, et ce, en partenariat avec le Ministre des armées. Cette augmentation pourrait passer de 1 100 à 1 200 avec l'établissement permanent de 600 agents
- **Création d'environ 100 postes de police équitablement répartis entre la gendarmerie en Guadeloupe et en Martinique**
- Augmentation des **caméras de vidéoprotection**
- **Développement d'une coopération régionale sécuritaire** entre l'ensemble des territoires de l'arc antillais
- **Création d'une instance internationale dédiée à la sécurité**
- **Mise en place de zones de contrôles spécifiques et permanents sur l'ensemble du territoire** à l'image des contrôles routiers en Guyane française.
- **Mettre des moyens supplémentaires pour lutter contre les réseaux de trafiquants de drogue.**

## 2. Mettre l'accent sur l'éducation

- **Lancement d'une mission d'information sur la violence dans les sociétés Antillo-guyanaises**
- **Développer un partenariat avec l'éducation nationale** afin d'inscrire au programme scolaire des heures dédiées au dialogue entre individus.
- **Financement de chantier d'insertion et de projet de réintégration des jeunes déviants.**